

### *L'ajournement*

J'ai bien peur que le ministre ne m'ait fait marcher comme il a fait marcher le député de Richmond-Delta-Sud. Je comprends que le ministre soit si pressé que les pêcheurs utilisent l'hameçon sans ardilhon: il a depuis longtemps l'habitude de décrocher. Malgré l'importance de la question, il trouve toujours moyen de décrocher quand on veut obtenir une réponse précise.

La situation est catastrophique le long du Fraser. Les pêcheurs américains du voisinage de Point Roberts prennent à raison de neuf sur dix le saumon chinook qui devrait remonter le Fraser et revenir de droit aux pêcheurs canadiens.

Je n'arrive pas à comprendre les contradictions de la position adoptée par le gouvernement canadien lorsque les représentants du ministère ont assisté à la conférence du droit de la mer et ont opté pour un accord—non encore signé—en vertu duquel les poissons anadromes, tels le saumon, appartiennent à leur pays d'origine. Voilà ce qui a été convenu à la conférence sur le droit de la mer. Mais quand il s'agit des pêches de la côte ouest, le ministre veut partager de moitié avec les pêcheurs américains. Voilà une contradiction énorme!

Pourquoi le ministre tient-il tant à se tenir à distance des pêcheurs de la côte ouest? Je comprends qu'il se rende fréquemment au Nouveau-Brunswick, où il habite. Mais, depuis un an, il n'est allé qu'une fois en Colombie-Britannique. Il n'y a passé qu'une journée, et encore il n'a pas rencontré les pêcheurs. Je lui demande donc s'il se satisfait d'être le ministre des pêcheurs de la côte est, ou s'il entend être également le ministre des pêches de la côte ouest et des pêches intérieures?

Car il a pour ainsi dire rayé de ses attributions les pêches de la côte ouest. Il m'a donné une réponse ronflante sur ce que lui et son ministère et ses services font pour la côte ouest avec le programme de promotion du saumon. Monsieur l'Orateur, les crédits nécessaires ont été définis il y a à peu près sept ans, au niveau de 150 millions en dollars de 1975 ou de 1976.

● (2205)

Cela ne vaut pas 80 ou 90 millions. Quand le secrétaire d'État (M. Fox) cherche des fonds pour Radio-Canada, c'est toujours en dollars actuels. Le ministre n'a pas eu le courage de travailler dans l'intérêt des pêcheurs de façon à ce que le programme de mise en valeur des salmonidés soit financé en dollars d'aujourd'hui, mais pourtant il a eu l'audace de s'en vanter aujourd'hui à la Chambre.

Aujourd'hui, j'ai reçu une lettre du parti libéral du Canada. Je l'ai reçue à mon bureau. C'était une demande d'argent. La seule chose vraie dans cette lettre c'est que le parti libéral a un besoin urgent de fonds. M. McLeod a l'audace de dire que le parti libéral a un appui populaire. S'il a ses assises dans la population, pourquoi y avait-il une délégation de 22 pêcheurs ici, aujourd'hui et hier, qui frappaient aux portes du ministère des Pêches et des Océans? Si le parti libéral et le gouvernement libéral actuel sont si populaires, pourquoi le ministre ne va-t-il pas rencontrer les pêcheurs en Colombie-Britannique? Je le mets au défi de se rendre à la prochaine convention sur les pêches et d'y passer deux jours. Je lui parie n'importe quoi qu'il ne relèvera pas ce défi. S'il passe une journée là-bas, les

pêcheurs seront contents. S'il y passe deux jours, il lui faudra obtenir un congé de la Chambre des communes.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Ils m'ont aussi envoyé une lettre.

**M. Friesen:** Le député de Nepean-Carleton (M. Baker) dit qu'il a aussi reçu une lettre du parti libéral. C'est fantastique. Nous savons qu'ils sont en difficulté, mais le ministre qui dit faire partie d'un gouvernement populaire n'a même pas assez le sens de la politesse, du devoir et des responsabilités pour aller rencontrer les pêcheurs là-bas.

Nous avons eu un bel exemple de cynisme dimanche dernier. Les pêcheurs ont rencontré un groupe de fonctionnaires qui leur a dit une chose; un autre groupe, qui rencontrait les pêcheurs sportifs, leur a dit autre chose; et le ministre était ailleurs. Le ministre établit des règlements de loin. Il ne rencontre pas son conseil consultatif. Il prend soin de l'éviter. Les fonctionnaires de la côte ouest ne semblent avoir aucun contact avec les représentants de ce secteur ou les pêcheurs en cause, et ils établissent des règlements qui ne correspondent en rien aux besoins de la collectivité.

**M. l'Orateur adjoint:** Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

**M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** Comme vous le savez, monsieur l'Orateur, le Canada et les États-Unis ont tenu plusieurs séries de négociations sur l'interception des stocks de poisson. Les prochains pourparlers sont prévus du 26 avril au 5 mai. En outre, nous avons eu des discussions avec les autorités de l'État de Washington sur la nécessité de prendre sans délai et en collaboration des mesures visant à assurer la conservation du saumon chinook, notamment en ce qui a trait à la pêche à laquelle se livrent les pêcheurs américains dans la région de Point Roberts et des îles San Juan, soit les secteurs commerciaux 7 et 7A de l'État de Washington, où les pêcheurs américains prennent de grandes quantités de chinook du Fraser, à la seine et au filet maillant.

L'État de Washington nous a officiellement avisés par note écrite, le 2 avril 1981, qu'à moins que la situation n'évolue sensiblement de la mi-avril à la fin d'octobre, l'État de Washington est disposé à interdire la pêche commerciale au filet du saumon chinook. En outre, pour toute pêche commerciale au filet d'autres espèces de saumon, on exigerait que les pêcheurs à la seine coulissante et au filet de fond rejettent les chinook qu'ils prennent, et l'on exigerait des mailles d'une grandeur maximale de 5 7/8 pouces pour les filets maillants.

De plus, les Conseils des Indiens du Nord-Ouest ont accepté les restrictions et en informeront officiellement, par écrit, le ministère des Pêches et des Océans.

Les dispositions susmentionnées devraient permettre de laisser s'échapper jusqu'à 45,000 chinook des prises effectuées par seines coulissantes, et 5,000 par filets maillants. Beaucoup de ces poissons retourneront dans les eaux du Fraser et d'autres cours d'eau. Pour donner un exemple des prises américaines de ces dernières années, disons qu'en 1977 on a pris, dans les secteurs de pêche 7 et 7A, 53,000 poissons au moyen de seines coulissantes et 23,000 au moyen de filets maillants.